

Marseille, mardi 27 octobre 2020

Communiqué de presse

INTEMPÉRIES DANS LES ALPES-MARITIMES : LA CARSAT SUD-EST ACCOMPAGNE LES ASSURÉS ET LES ENTREPRISES SINISTRÉS !

Faisant suite aux intempéries survenues dans les Alpes-Maritimes les 3 et 4 octobre 2020, la Carsat Sud-Est accompagne ses différents publics impactés, afin d'apporter une aide administrative, un accompagnement social et, si besoin, un soutien financier aux victimes.

POUR ACCOMPAGNER CEUX ET CELLES QUI SOUHAITENT FAIRE VALOIR DES DROITS À RETRAITE EN TANT QUE SALARIÉ OU TRAVAILLEUR INDÉPENDANT ET QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTES ADMINISTRATIVES FAISANT SUITE AU SINISTRE :

Afin de faciliter l'accès aux droits, que ce soit pour une demande de départ à la retraite ou une pension de réversion, ou dans le cadre d'un suivi de dossier retraite déjà déposé au moment du sinistre, une ligne dédiée prioritaire est mise en place pour apporter une réponse rapide et adaptée à la situation des personnes concernées : **0821 10 13 00.**

POUR ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISES DANS LA RECONSTRUCTION DE LEURS BATIMENTS :

Plusieurs entreprises sinistrées vont devoir reconstruire leurs bâtiments et ateliers de fabrication, ou engager des démarches de réaménagement de leurs locaux existants afin de redémarrer leurs activités au plus vite.

Dans ce contexte, les équipes de la Direction des Risques Professionnels (DRP) de la Carsat Sud-Est sont mobilisées pour accompagner les chefs d'entreprise qui le souhaitent afin d'intégrer des mesures de prévention pour la santé et la sécurité des salariés dès la phase de conception des nouveaux locaux. L'expertise technique des préventeurs de la Direction des Risques Professionnels constitueront un atout lors de ces différentes étapes.

Une ligne dédiée est mise à la disposition des chefs d'entreprise : **0821 10 13 13.**

POUR ACCOMPAGNER LES ASSURES FRAGILISES SUR LE PLAN SOCIAL :

Proche des assurés et des retraités sur les territoires, les équipes de la Direction de l'Accompagnement Social se mobilisent pour venir en aide aux victimes des intempéries.

Ainsi, le service social de la Carsat Sud-Est propose des accompagnements sociaux spécifiques et peut mobiliser, à la suite d'une évaluation sociale, des aides financières d'urgence à caractère exceptionnel :

- un secours intempéries ;
- une aide financière d'urgence « première nécessité ».

Deux lignes dédiées ont été mises à disposition des assurés pour joindre directement le service social de la Carsat Sud-Est : **07 61 56 52 33 ou 07 61 56 56 42.**

Par ailleurs, un dispositif d'aide temporaire (plan d'aide personnalisé) ou de reconduction des plans d'aides qui arriveraient à échéance sera également mise en œuvre pour assurer une continuité dans la prise en charge des retraités en ayant fait la demande.

La Carsat Sud-Est en quelques mots :

La Carsat Sud-Est est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des salariés, des travailleurs indépendants, des retraités et des entreprises des régions Paca et Corse au titre de la retraite, du bien vieillir, de la gestion et de la prévention des risques professionnels ainsi que de la gestion des données sociales.

Contact presse :

Angélique Dobras
04 91 85 79 13 – 06 22 83 09 55
angelique.dobras@carsat-sudest.fr

Magali Scheuch
06 20 28 98 51
magali.scheuch@carsat-sudest.fr